COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 05/12/2016

Présents : Françoise MARTINEAU – Claudine RENOUX – Martine FARGES – Hubert FARGES – Véronique ALBAGNAC
Excusés : Jean GONIN – Bernadette BALMES – Pierrette MOULIN

- Approbation de l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité

- Approbation du compte-rendu du comité directeur du 08/09/2016 : approuvé à l'unanimité

- Réorganisation de la bibliothèque :

La bibliothèque comporte 1 116 livres et nous sommes confrontés à un problème de place. Il est décidé qu'un tri sera effectué, afin de retirer les ouvrages qui ne sont plus empruntés depuis plusieurs années, parmi les plus anciens et les livres de poches.
Martine FARGES, responsable de la bibliothèque, aidée d'Hubert FARGES et d'un ou deux adhérents retraités, va organiser ce tri, qui aura lieu en début d'année 2017 (janvier ou février), suivant les disponibilités de chacun.
Le classement restera alphabétique, la liste des livres mentionnant le type d'ouvrage.
La liste sera mise à jour et remplacée sur le site.

- Transfert de la Course du Valentré :

La décision de chercher un repreneur pour la course a été prise à l'unanimité par l'assemblée générale du 20/10/2016. Bernadette BALMES et Pierrette MOULIN vont prendre contact avec différentes associations à compter du mois de janvier.

Une recherche va être effectuée pour vérifier si l'ADCPHS a effectué le remboursement de la somme avancée par l'ATSCAF lors de l'achat du matériel. Dans le cas contraire, un courrier lui sera adressé par Véronique ALBAGNAC.

De plus, un rendez-vous sera pris avec l'ADCPHS et l'association Les Extrapédestres pour leur demander des explications sur le système de location de ce matériel et l'absence de reversement à l'ATSCAF d'une part du montant de cette location, et leur proposer d'acheter notre quote-part. S'ils ne sont pas intéressés, nous prendrons l'attache d'autres associations. Il a été décidé que si nous ne trouvons pas d'acheteur, nous ferons don de cette quote-part, au repreneur de la course (si nous en trouvons un), ou à toute autre association nous en faisant la demande. Il sera également demandé aux copropriétaires du matériel de le stocker dans leurs locaux.
Véronique ALBAGNAC a été mandatée par le comité directeur pour faire les démarches en ce qui concerne le remboursement de l'achat et de la location du matériel.

- Questions diverses

Il a été décidé que l'ATSCAF prendra en charge des frais d'envoi des commandes groupées lorsque leur montant sera trop faible pour bénéficier de la gratuité.

L'ATSCAF possède un grand nombre de coupes. Seules seront conservées celles ayant été remportées par notre association. Les autres seront données aux associations ou clubs qui nous les demanderont.

Bibliothèque : un courriel sera adressé début janvier aux adhérents pour l'achat des nouveaux livres ; il sera précisé qu'ils doivent nous indiquer des ouvrages qu'ils désirent emprunter, et qu'il est souhaitable que ceux-ci soient susceptibles d'intéresser d'autres lecteurs.

Les voyages de la saison 2016-2017 sont bouclés, avec 10 personnes pour l'Afrique du Sud et 15 pour Prague.

Une relance des anciens adhérents (antérieurs à la saison dernière) sera effectuée dans les prochains jours.

FIN DE LA REUNION